

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE COMITE  
MERCREDI 31 MARS 2010 à NIMES  
RESTAURANT L'ORANGERIE

Etaient présents:

Mesdames	Liliane Richard	Messieurs	Bruno Amorosino
	Pierrette Escoffier		Roland Issartel
	Yvonne JAN		Dr Vétérinaire Michel Klein
	Josiane Rinck		

Absente non excusée: Mademoiselle Raymonde Bigot

Le 15 Avril 2010

Début de la réunion à 10h40

Rappel de l'ordre du jour:

1. Approbation de la réunion téléphonique du 13 Novembre 2009 (déjà approuvée par courrier).
2. Affiliation.
3. Nouvelle bannière.
4. Juges formateurs.
5. Juges: extension de compétence.
6. Délégations.
7. Titres Initiaux.
8. Nationale d'Elevage 2010.
9. Nationale d'Elevage 2011.
10. Questions diverses.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion téléphonique du 13 Novembre 2009 (déjà approuvé).  
Approuvé à l'unanimité.

2) Affiliation.

Madame Richard nous confirme que le YTC est bien le seul club reconnu par la SCC. Monsieur Klein nous fait observer qu'il faut que l'on fasse un maximum de publicité sur des revues spécifiques (vos chiens magazine, chiens 2000 etc) et également sur Internet. Les différents magazines seront contactés.

3) Nouvelle bannière.

Suite à l'affiliation, une nouvelle bannière a été éditée, afin de faire disparaître le texte "en stage d'affiliation". Elle a été diffusée à l'ensemble des délégués et est téléchargeable sur le site du YTC.

4) Juges formateurs.

Nous pouvons maintenant proposer à la SCC de nouveaux juges formateurs.  
Il a été décidé de nommer Sylvie Desserne, Jean Louis Escoffier et Jacques Médard Ringuet.  
Cette demande sera soumise à la SCC.

5) Juges.

Nous avons de plus en plus de demande d'extension de jugements pour notre race.

Suite à la demande de la SCC nous répondrons à ces différents dossiers que le Yorkshire Terrier Club examinera leur demande dès que les stages en cours seront terminés.

Il a été décidé que pour toute nouvelle nomination ou extension, le candidat devra en plus du cursus obligatoire de la SCC:

- avoir été présent obligatoirement à une Nationale d'Elevage avec participation aux cotations,
- avoir effectué un jugement parallèle au cours d'une spéciale de race avec un juge formateur.

6) Délégations.

Madame Richard a reçu deux demandes d'adhérentes souhaitant rejoindre nos délégués (ées).

Il s'agit de Madame Reuillon Voisin demeurant dans le Loir et Cher et de Madame Hardy demeurant dans le Var.

Madame Reuillon Voisin se trouve sur la délégation de Monsieur Raboin. Il a été décidé de modifier son secteur géographique et de lui ajouter les départements de l'Ile et Vilaine, de la Maine et Loire, ce qui nous fera un appui sur la Bretagne et de donner les départements du Cher (18), Eure et Loire (28), Indre (36), Indre et Loire (37), Loire et Cher (41), Loiret (45) à Madame Reuillon Voisin.

Monsieur RABOIN, couvrira les départements suivants : Calvados (14), Manche (50), Mayenne (53), Orne (61), Sarthe (72), Ile et Vilaine (35), Maine et Loire (49).

Madame Hardy quant à elle demeure dans le Var. Ce département se trouve dans la délégation de Bruno Amorosino. Madame Richard souhaite que des réunions soient organisées sur ce secteur, éloigné de Bruno Amorosino, compte tenu du cheptel sur cette région.

Les départements du Var (83) et des Alpes Maritimes (06) seront couverts par Madame Hardy; il lui sera toutefois demandé d'organiser une réunion soit au mois de juin ou juillet, puisque Monsieur Amorosino a sa journée de délégation annuelle fin janvier.

Monsieur Amorosino a donc les départements suivants: Bouches du Rhône (13), Vaucluse (84), Alpes de Haute Provence (04), Hautes Alpes (05).

Un courrier leur sera adressé.

7) Titre Initiaux.

Une demande a été déposée auprès de la SCC afin que pour les Titres Initiaux, le Test d'Aptitude Naturelle soit obligatoirement passé lors de la Nationale d'Elevage.

8) Nationale d'Elevage 2010.

La feuille est en fin de préparation pour être envoyée aux adhérents.

Le Comité décide que le repas officiel du samedi soir se déroulera au Restaurant "Le Moulin des Gastronomes", situé à 500 mètres de la salle de la Verchère.

Le repas retenu est au prix de 32 € par personne. Toutefois, une somme de 12 € sera prise en charge par le club pour tout adhérent à jour de cotisation 2010, ce qui ramènera le prix à 20 €.

Menu proposé:

Apéritif, kir, feuilletés, canapés et cuillères  
Dodine de canard en croûte aux pistaches et airelles  
Petite salade et sauce airelles  
Paleron de bœuf charolais cuit à basse température  
Jus au thym  
Fromage blanc ou plateau  
Assiette de sorbet maison gaufrettes mâconnaise  
Vin, Macon blanc, Bourgogne rouge, Café et petits fours.

Prix des engagements:

- Classes intermédiaire, ouverte, champion et jeune: 32€
- Classes Puppy et Chiot: 15€
- Classe Vétéran: 15 €

Tous les vainqueurs de chaque classe seront présents le dimanche en fin d'après midi sur le ring d'honneur pour le Best In Show.

Pour tous les membres du Comité présents et occupant un poste pour la Nationale d'Elevage, deux nuits d'hôtel avec une limite de 50 € par nuitée seront prises en charge par l'YTC.

Prévoir un fond musical dans la salle.

9) Nationale d'Elevage 2011.

Les dates de la Nationale d'Elevage 2011 sont le 24 et 25 Septembre. Le juge retenu est Monsieur Jacques Médard Ringuet.

10) Questions diverses.

- Lors des spéciales de race, il ne sera distribué qu'un flot au premier de chaque classe; Josiane Rinck informera les délégués (ées) et se charge du suivi des récompenses.
- Revue numéro 12: il sera mis la photo du nouveau comité.
- Revue numéro 13: la photo de couverture sera un pêle mêle de photos réalisé par Josiane Rinck.
- Il a été décidé de supprimer les propositions de tarifs pour les publicités en Noir et Blanc jamais retenues par les annonceurs.
- Bruno Amorosino souhaite devenir expert confirmateur: il devra adresser au Club une demande officielle. A la réception de ce courrier, le Club lui donnera la marche à suivre (voir le site de la SCC, onglet statuts et règlements, règlement des experts confirmateurs).

La séance est levée à 12h15.